



COMMUNE DE
SAINT DENIS D'OLÉRON

MAIRIE
27 rue de la Libération
17650 SAINT DENIS D'OLÉRON
Tel. 05.46.47.85.48
Fax. 05.46.47.88.23
Mail : mairie@st-denis-oleron.fr

Le 6 mai 2022

MONSIEUR LE MAIRE DE
SAINT DENIS D'OLÉRON

à

Mesdames, Messieurs les membres du
Conseil municipal de Saint Denis d'Oléron

Nos références : **CM.05/2022**

Objet : **Convocation à la séance du Conseil municipal**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à participer à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra, salle
« L'ESCALE » - SAINT-DENIS D'OLÉRON :

**Jeudi 12 mai 2022
à 20h30**

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Joseph HUOT



ORDRE DU JOUR

- 1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2022**
- 2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2022**
- 3. COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE AGISSANT EN VERTU DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
 - 3.1 Signature de la convention tripartite pour la surveillance des plages entre la commune, le SDIS et la Cdc
- 4. URBANISME**
 - 4.1 Déclassement d'une parcelle du domaine public pour un domaine privé communal en vue de sa vente
- 5. FINANCES**
 - 5.1 Commune – Reversement d'une partie de l'excédent de fonctionnement et d'investissement du budget annexe du Phare de Chassiron sur le budget principal de la Commune

- 5.2 Commune - Décision modificative n°1 – Affectation en sections de fonctionnement et investissement des excédents de fonctionnement et d'investissement du budget du Phare de Chassiron sur le budget principal de la commune
- 5.3 Camping Municipal - Décision modificative n°1 - Réajustement budgétaire pour remboursement de séjours annulés

6. PERSONNEL

- 6.1 Instauration de l'indemnité forfaitaire annuelle pour fonctions essentiellement itinérantes au sein de la commune
- 6.2 Extension de la possibilité d'octroi du RIFSEEP aux agents contractuels
- 6.3 Tableau des effectifs au 13 mai 2022

7. AFFAIRES GENERALES

- 7.1 Mutuelle Communale : signature d'une convention entre la commune et le CCAS
- 7.2 Autorisation de signature du Maire de la prochaine délégation de gestion du Phare de Chassiron avec la DIRM et contrat de co-traitance avec le département
- 7.3 Redevance de la Convention d'occupation temporaire du domaine public sur le camping municipal (Guinguette)
- 7.4 Reversement au CCAS de l'intégralité du produit des concessions funéraires
- 7.5 SDV 17 : Proposition d'assistance financière
- 7.6 Port de Plaisance - Signature de la convention de libération des places du Port de Plaisance pour l'année 2022
- 7.7 Port de plaisance – Renouvellement de la convention d'autorisation de stationnement à la société « Sur une île » pour l'année 2022

8. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- 8.1 Plan Vélo 3 – Enquête Publique
- 8.2 Information sur le projet de gîtes communaux
- 8.3 Information sur le projet de maison médicale
- 8.4 Information sur les horaires d'accueil du public au CCAS et au service urbanisme